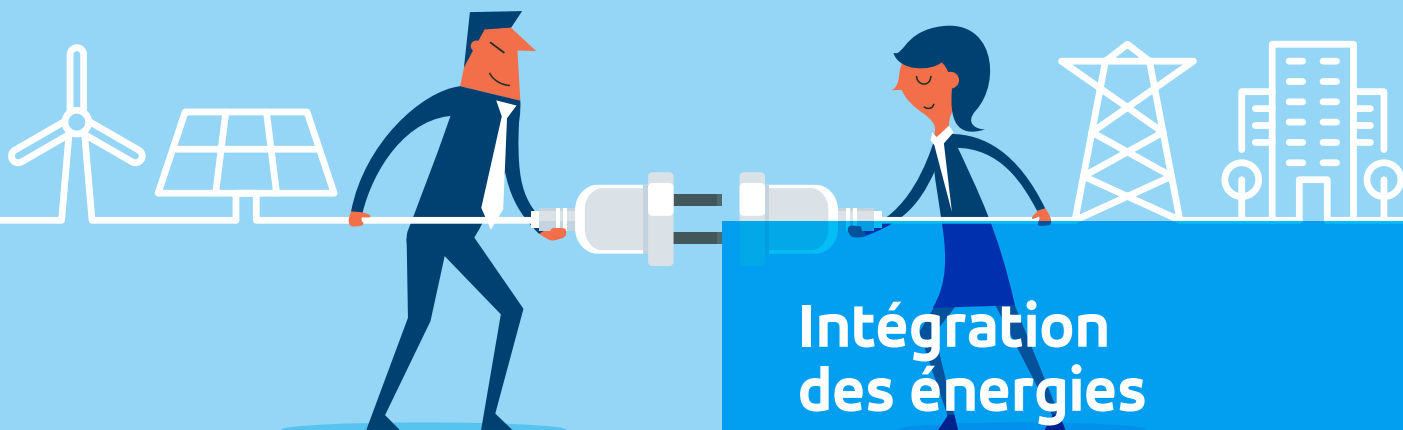




Intégration des énergies renouvelables aux réseaux électriques

- > MARDI 6 OCTOBRE 2020
- > JEUDI 12 NOVEMBRE 2020
- > MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

> OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif principal de cette session de formation professionnelle est d'accompagner les adhérents du SER dans la compréhension des aspects réglementaires et techniques liés au raccordement des ouvrages EnR, des codes de réseaux européens ou du rôle des gestionnaires de réseaux dans l'intégration des projets renouvelables. Cette formation d'une journée abordera également des sujets prospectifs comme la valorisation des flexibilités, le stockage, l'effacement...

> PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux adhérents du SER, professionnels, développeurs, exploitants, financeurs d'unités de production d'électricité à partir de sources renouvelables directement concernés par les enjeux du raccordement et de l'intégration des projets EnR au réseau électrique.

Le développement rapide des énergies renouvelables en France pose la question de la capacité des réseaux à intégrer ces nouveaux moyens de production. Si l'équilibre du système n'est pas menacé, ce développement de nouvelles unités de production nécessite des évolutions au niveau du système électrique avec, selon les équipements à mettre en œuvre, des temps de développement variables (de quelques mois à plusieurs années). Dans ces conditions, il devient essentiel pour les acteurs des énergies renouvelables d'intégrer la dimension réseau au plus tôt dans leurs projets pour optimiser le coût de leur raccordement et synchroniser leur planning avec ceux des gestionnaires de réseau.

> Nombre de places limité à 15 participants

pour optimiser les échanges, l'interactivité et les apports pédagogiques de cette journée de formation.

> Frais d'inscription

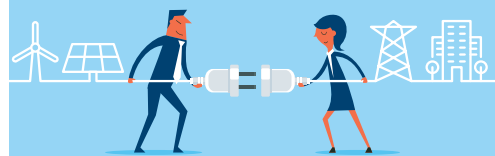
- 450 € HT (540 € TTC)
- TARIF ADHÉRENT DU SER

Inclus : participation à la journée, clé USB, documentation, déjeuner et pauses-cafés

Éligible à la formation professionnelle continue



Intégration des énergies renouvelables aux réseaux électriques



> PROGRAMME

9h15-9h30	Accueil des participants - Café
9h30-9h45	Ouverture et présentation de la journée de formation
	SER
9h45-10h15	Concepts généraux sur les réseaux électriques et le raccordement des ouvrages EnR État des lieux du développement des EnR et des réseaux aujourd'hui. Quels réseaux électriques pour les EnR demain ? Quelle architecture (centralisée vs décentralisée) ? Et quelles technologies ?
	SER
10h15-10h45	Pause café
10h45-11h30	Présentation du cadre de l'économie du système électrique et de sa réglementation Comment fonctionne le financement des réseaux électriques (TURPE, CAS) ? Quelle régulation applicable pour les gestionnaires de réseaux ? Quel est le rôle de la CRE ? Commission de Régulation de l'Énergie
11h30-12h15	Rôle de Rte dans l'intégration des projets EnR aux réseaux Quels sont les scénarios de développement des EnR & des réseaux (BP, SDDR, S3REnR) ? Quel rôle joue Rte dans la planification des extensions et renforcements ? Quelles sont les méthodes d'élaboration des S3REnR ? Rte
12h15-13h30	Déjeuner
13h30-14h15	Présentation du code RfG (Requirements for Generators) et des codes de réseaux européens Comment les arrêtés techniques évoluent-ils par rapport aux anciennes exigences ? Qu'en est-il des modifications substantielles dans le cas d'un repowering ? Rte ou Enedis
14h15-15h00	Rôle d'Enedis dans le raccordement des EnR : présentation de la procédure de raccordement du t0 à la mise en service Quels sont les éléments à fournir ? Quels contrôles doivent être effectués ? Quels outils sont à disposition des producteurs ? Quelles relations avec le gestionnaire de réseau après la mise en service (plateforme DISPO réseau d'Enedis...).
	Enedis
15h00-15h15	Pause café
15h15-16h00	Comment optimiser le raccordement des ouvrages EnR ? Comment préparer son raccordement en amont de sa demande de Proposition technique et financière (PTF) ? Quels critères de dimensionnement ? Quelle analyse des PTF reçues ? Comment faire évoluer une offre de raccordement en fonction de ses contraintes ? SER ou JIGRID
16h00-17h00	La question du stockage dans l'intégration des EnR Quelles technologies ? Quels modèles d'affaires ? Quelles typologies de projets ? Quelles projections de réduction des coûts ? Stockage centralisé ou décentralisé ? CEA Liten ou Clean Horizon
17h00	Clôture de la journée

> Documentation fournie

Un classeur regroupant les supports pédagogiques présentés lors de la formation vous sera fourni en début de session. Une clé USB contenant l'ensemble des supports présentés vous sera également remise en fin de journée.

> Syndicat des énergies renouvelables

Créé en 1993, le Syndicat des énergies renouvelables est l'organisation industrielle française des énergies renouvelables et regroupe l'ensemble des secteurs : biomasse (France Biomasse Energie), bois, biocarburants, énergies marines, éolien, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Il a pour vocation de promouvoir les intérêts des industriels et des professionnels des énergies renouvelables auprès des pouvoirs publics, du Parlement et de toutes les instances en charge de l'énergie, de l'industrie, de l'emploi et de la recherche.

- 380 adhérents
- 10 milliards d'€ de chiffre d'affaires
- 100 000 emplois

> RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Syndicat des énergies renouvelables
13-15 rue de la Baume 75008 PARIS
Tél. : 01 48 78 05 60 – Fax : 01 48 78 09 07
contact@enr.fr

Actualité du SER,
dates des formations futures :

www.enr.fr



Intégration des énergies renouvelables aux réseaux électriques

> BULLETIN DE PARTICIPATION



- ☐ MARDI 6 OCTOBRE 2020
☐ JEUDI 12 NOVEMBRE 2020
☐ MARDI 8 DÉCEMBRE 2020

☐ Mme ☐ M.

Prénom _____ Nom _____

Société/Organisme _____

Fonction _____

Téléphone _____ Mobile _____

E-mail _____

Adresse professionnelle _____

Code postal _____ Ville _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Code postal _____ Ville _____

N° de TVA intracommunautaire _____

Précisez votre activité et vos attentes vis à vis de ce stage _____

TARIF

☐ **450 € HT** (540 € TTC) TARIF ADHÉRENT DU SER

MODE DE RÈGLEMENT

☐ **Chèque** à l'ordre du Syndicat des énergies renouvelables

☐ **Virement** sur le compte du Syndicat des énergies renouvelables
Domicilié à BNP Paribas, compte n° 30004 02146 00010462224 74

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des modalités d'inscription figurant au verso du bulletin et je les accepte

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet

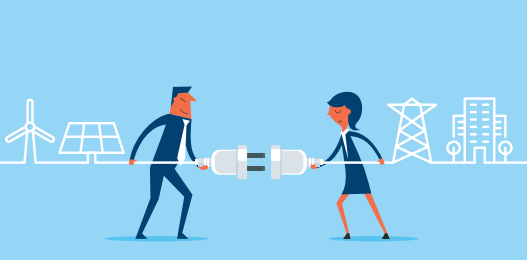
> RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Syndicat des énergies renouvelables
13-15 rue de la Baume 75008 PARIS
Tél. : 01 48 78 05 60 – Fax : 01 48 78 09 07
contact@enr.fr

Actualité du SER,
dates des formations futures :

www.enr.fr





Intégration des énergies renouvelables aux réseaux électriques

> CONDITIONS GÉNÉRALES

> Lieu et accès

La session de formation se déroulera à Paris intra-muros. Le lieu exact de la formation vous sera communiqué au moment de la confirmation de votre inscription.

> Tarifs

Sauf conditions particulières proposées par le SER, les frais sont payables en totalité à la commande.

Les frais d'inscription à cette session de formation s'élèvent à :

- **450 € HT** (540 € TTC) TARIF ADHÉRENT DU SER

Ils incluent :

- La participation à la journée de formation
- Une clé USB contenant l'ensemble des supports présentés, ainsi que des documents de fond sur la problématique réseaux
- Un classeur regroupant les supports pédagogiques présentés lors de la formation
- Un document de synthèse complet
- Le déjeuner et les pauses-café

> Formation professionnelle continue

Cette formation est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue. Pour toute demande de subrogation de paiement, merci de contacter votre fonds d'assurance formation ou votre OPCA au moins 30 jours avant le début de la formation et de nous transmettre l'accord de subrogation.



> Modalités d'inscription

La formation est réservée en priorité aux adhérents du Syndicat des énergies renouvelables. Le nombre de participants à cette journée étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

Pour vous inscrire à la formation « **Intégration des énergies renouvelables aux réseaux électriques** », nous vous prions de bien vouloir suivre la procédure indiquée ci-dessous :

1. Téléchargez le bulletin d'inscription à l'adresse suivante <http://www.enr.fr> ou demandez-le par e-mail à contact@enr.fr
2. Complétez le bulletin d'inscription et retournez-le signé au Syndicat des énergies renouvelables par e-mail, par fax ou courrier aux coordonnées suivantes :
 - e-mail : contact@enr.fr
 - fax : 01 48 78 09 07
 - courrier : 13-15 rue de la Baume, 75008 Paris
3. Envoyez une photo d'identité (scan de document contenant une photo, ou CV, ou lien d'une page Internet) par e-mail pour la réalisation d'un trombinoscope.

À réception du dossier complet (bulletin d'inscription + photo d'identité + règlement) nous vous ferons parvenir la confirmation de votre inscription, accompagnée de la convocation, de la convention de formation professionnelle et d'une facture.

> Annulation

Toute annulation doit être formulée par écrit et envoyée par e-mail, fax ou courrier aux coordonnées figurant dans la rubrique « Modalités d'inscription ».

Si l'annulation intervient :

- Moins de 3 jours ouvrables avant le début de la prestation le SER conservera 100 % du montant de la prestation
- Entre 3 et 10 jours ouvrables avant le début de la prestation le SER conservera 50 % du montant de la prestation
- Au-delà de 10 jours ouvrables, le SER remboursera la totalité du règlement reçu.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, accompagnée d'une photo d'identité.

Nous nous réservons le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de notre volonté nous y obligent.

> RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Syndicat des énergies renouvelables
13-15 rue de la Baume 75008 PARIS
Tél. : 01 48 78 05 60 – Fax : 01 48 78 09 07
contact@enr.fr

Actualité du SER,
dates des formations futures :

www.enr.fr

